



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate:** 8 mai 2014

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN GEL DES TARIFS POUR LES CLIENTS NFG DANS L'OUEST DE L'ETAT DE NEW YORK**

***Plus de 500 000 clients bénéficieront du gel des tarifs, avec des avantages supplémentaires pour les clients aux faibles revenus***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui l'approbation d'une proposition conjointe qui comprend le gel des tarifs pour les clients de l'Ouest de l'Etat de New York de la Société nationale de distribution de gaz combustible (National Fuel Gas Distribution Corporation), à effet immédiat jusqu'au 30 septembre 2015. La proposition conjointe fondée sur l'intérêt du client exige que les services publics remboursent 5,5 millions de dollars aux clients et offrent 2 millions de dollars pour financer les projets d'intempérisation des immeubles pour les clients aux faibles revenus de la région de Buffalo.

« Cet accord est une immense victoire pour les contribuables de l'Ouest de l'Etat de New York », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Les consommateurs de notre Etat méritent des services publics qui travaillent avec leurs meilleurs intérêts en tête, et je félicite toutes les parties concernées par cet accord pour s'être rassemblées pour offrir des remboursements et un gel des tarifs aux résidents et entreprises de la région. »

« En rendant notre décision, nous reconnaissons le fait que la proposition conjointe reflète l'accord des parties normalement adversaires », a déclaré la Présidente de la Commission, Audrey Zibelman. « Les parties qui ont signé la proposition conjointe représentent un large spectre du public, dont les consommateurs résidentiels, de gros clients industriels, commerciaux et institutionnels et des contribuables aux faibles revenus. Leur accord en faveur et en soutien à la proposition conjointe est un indicateur fort que le règlement proposé a été effectué dans l'intérêt du public. »

En plus du gel des tarifs, la proposition conjointe adoptée aujourd'hui par la Commission de service public de l'Etat, offre aux 481 679 clients résidentiels de National Fuel Gas un remboursement en une fois. La plupart des clients industriels et commerciaux de la société obtiendront également des remboursements. En tout, environ 1,77 million de dollars devraient être remboursés aux clients non résidentiels, et 3,73 millions de dollars aux clients résidentiels. Le nouvel accord sur les tarifs concerne

French

516 386 clients au total.

Le Sénateur George Maziarz, Président de la Commission de l'énergie et des télécommunications du Sénat, a déclaré : « Cet accord est dans le meilleur intérêt des clients de National Fuel, qui apprécieront désormais un gel des tarifs étendu, un remboursement modeste, et un engagement renouvelé de leurs services publics pour réparer les vieux réseaux de gaz. Toutes les parties ont coopéré pour arriver à ces propositions, et je soutiens ce résultat positif. »

La Députée Amy Paulin, Présidente de la Commission de l'Energie de l'Etat, a déclaré : « Cette proposition étend les tarifs de distribution actuels de National Fuel, qui sont entrés en vigueur en 2008, jusqu'en mai 2016. National Fuel Gas Co. demande aux régulateurs de l'Etat de geler ses tarifs de distribution pour trois ans de plus, tout en l'autorisant à obtenir un rendement légèrement plus élevé de ses activités de service public au-travers d'un programme lui permettant de partager les gains au-delà de l'objectif avec ses clients. Le programme pour remplacer les équipements plus anciens de son réseau de canalisations qui distribuent le gaz naturel aux clients dans l'ensemble de l'Ouest de l'Etat de New York sera aussi augmenté. »

Au début de 2013, la Commission a mis en évidence que les tarifs facturés aux clients NFG pouvaient être plus élevés que nécessaire. Par conséquent, la Commission a demandé une enquête approfondie des tarifs de la société. A la suite des audiences, la Commission a ordonné que les tarifs de NFG soient temporairement soumis à un remboursement. Tout au long de 2013, les parties se sont engagées dans la poursuite d'autres découvertes et ont participé à des discussions de règlement. Ces efforts ont abouti à l'adoption d'aujourd'hui de la proposition conjointe.

En plus du gel des tarifs et des programmes de financement pour les clients aux faibles revenus, la proposition conjointe offre une réduction supplémentaire de 12,50 \$ par mois pour les clients aux faibles revenus éligibles lors des mois de chauffage en hiver ; le financement d'un nouveau programme pilote de développement du gaz ; l'amélioration des indicateurs de sécurité liée au gaz ; l'augmentation du risque financier pour les actionnaires pour le manquement à répondre aux normes de performance ; la création d'une collaboration pour étudier le développement d'un programme de distribution de gaz pour les faibles revenus ; l'augmentation des dépenses pour la suppression des canalisations susceptibles de présenter des fuites de 8,2 millions de dollars par an ; et l'offre d'1 million de dollars par an sur les tarifs pour soutenir le développement économique dans l'Ouest de l'Etat de New York.

La proposition conjointe aborde à la fois les gains en excès passés et potentiels. Pour les gains en excès passés, elle exige que la société crée et finance un compte de crédit différé de 7,5 millions de dollars au profit des contribuables dans les 30 jours suivant l'émission de l'ordonnance de la Commission. Ce compte serait alloué équitablement entre les classes de service sur la base des revenus de distribution, nets de marchandises, et serait utilisé pour offrir les remboursements décrits ci-dessus. De plus, 2 millions de dollars seraient utilisés pour financer les programmes d'intempérisation et de remplacement des chaudières pour les contribuables aux faibles revenus.

La proposition conjointe établit également une mécanique de performance de sécurité liée au gaz, comparable à celles que la Commission a mises en place pour d'autres services publics de gaz. Cette mécanique exigera que NFG augmente son objectif annuel de remplacement des vieilles canalisations, susceptible de présenter des fuites, de près de 20 pour cent.

L'Etat de New York est un chef de file et le premier à façonner l'avenir de l'énergie. En développant des solutions innovantes pour le marché, l'Etat tient l'engagement du Gouverneur de transformer l'industrie de l'énergie en un système plus résilient, propre, économique et dynamique. Grâce au travail avec l'Etat, les citoyens et les parties prenantes de l'industrie, la manière de faire des affaires dans l'Etat de New York se déplace vers une approche décentralisée, plus basée sur le marché. Cela signifie préserver l'environnement, diminuer les factures des services publics et créer des opportunités de croissance économique pour les générations actuelles et futures de New Yorkais. En faisant progresser ces nouveaux systèmes et solutions énergétiques, les New Yorkais disposeront d'une meilleure accessibilité énergétique, sans sacrifier leur droit de vivre dans un environnement plus propre, résilient et plus durable.

La proposition conjointe qui a été adoptée par la Commission a été acceptée par le personnel du Département du service public, National Fuel Gas, Multiple Intervenors (MI), l'Unité d'intervention des services publics du Département d'Etat de l'Etat de New York, et People United for Sustainable Housing – Buffalo.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418